

Durée :

1 jour (7 h.)

Les participants et leur pré-requis :

Maître d'ouvrage, maître d'oeuvre, représentant du personnel, entreprises utilisatrices et membre du CSE.
Avoir une expérience professionnelle dans le BTP permettant la compréhension du vocabulaire et des techniques de construction.

Notre intervenant :

Formateur-expert en sécurité de chantier qualifié Apave et suivi selon nos processus qualité.

L'organisation :

Lieu : à déterminer

Dates : à déterminer

Horaires : à déterminer

Coût par participant :

395 € HT (474 € TTC)

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

LES OBJECTIFS :

Appréhender le contexte technique et réglementaire en matière de sécurité sur les chantiers.

Evaluer l'impact de la réglementation dans la gestion des interventions des entreprises extérieures.

S'assurer du bon déroulement des missions de tous les acteurs intervenant dans la sécurité sur les chantiers.

Etablir un plan de prévention

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

Attestation de fin de formation.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

- Contexte réglementaire
- Rôle et missions des intervenants
- Plan général de coordination et/ou plan de prévention
- Les limites de prestations
- Plan de prévention
- Documents et outils de Coordination Sécurité Protection Santé (CSPS)
- Evaluation et bilan de formation